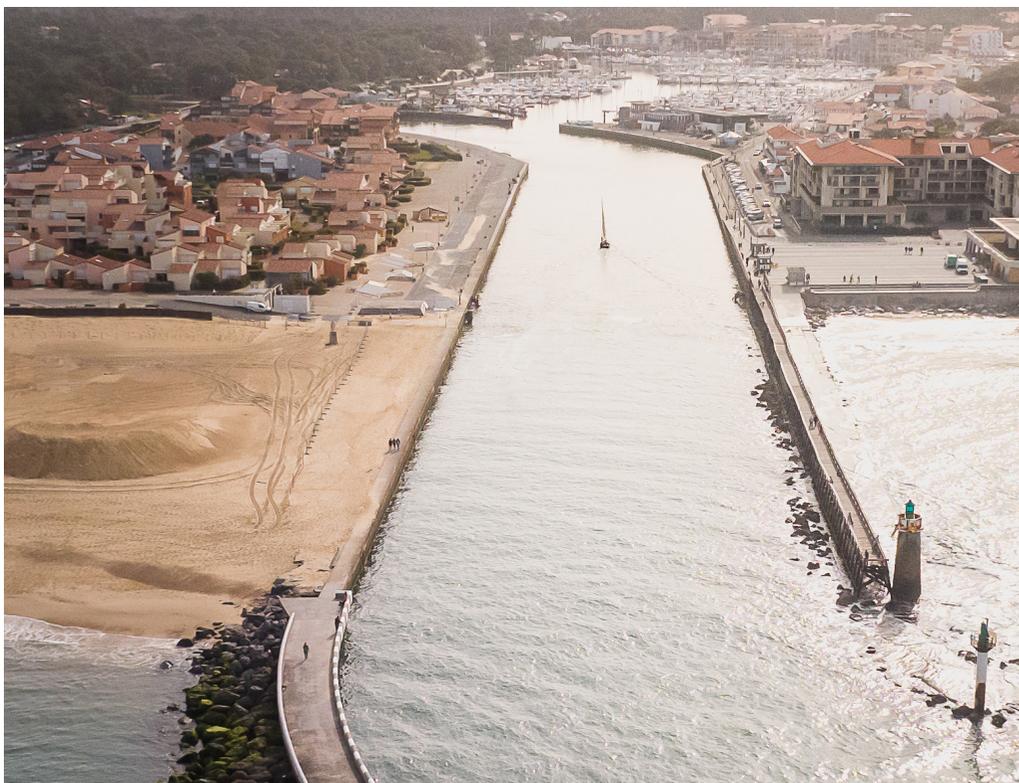


# Capbreton, Port d'avenir

Le Port de Capbreton est un élément moteur de l'économie et de l'attractivité de MACS. L'ambition de la communauté de communes, en charge de la gestion de ce site remarquable depuis 2018, est de moderniser et d'améliorer son fonctionnement. Une étude « Port d'avenir » est initiée par les services de MACS avec l'appui d'un groupement d'experts\*. Elle prévoit, en juin et juillet, une large place aux temps de concertation et d'échanges avec les acteurs directement concernés par l'évolution du Port : plaisanciers, acteurs économiques et associatifs, agents techniques du service Port et Lac.



## Avril 2023

Lancement de l'étude (diagnostic et benchmarking)

## Juin

Démarrage des temps de concertation avec les acteurs du port

## Juillet

restitution et formulation des premières orientations stratégiques

## Septembre 2023

Validation des axes de développement et des grands principes d'aménagement

## Février 2024

Validation du projet

## UN CADRE RÉGLEMENTAIRE S'IMPOSANT À TOUS

Les concessions attribuées sur le domaine public portuaire arrivent à échéance à la fin de l'année 2023\*\*. Cette échéance concerne notamment les contrats d'occupation de la zone technique et fait l'objet d'un point d'analyse spécifique dans le cadre de l'étude Port d'Avenir conduite par MACS. **La zone technique restera à vocation technique pour le bon fonctionnement du Port.** Une importante démarche de concertation est prévue auprès des entreprises actuellement installées et des usagers du port. L'objectif est d'être en mesure de programmer le nouvel appel à candidatures pour la concession de la zone technique, dès cet automne, afin de pouvoir associer les professionnels retenus à la définition des aménagements nécessaires à la modernisation de la zone actuelle.

*\* MACS assure le pilotage du projet Port d'avenir ; elle est accompagnée par le cabinet **Wiinch**, spécialiste de la filière nautique et des exploitations portuaires, **ViaAqua**, spécialiste de la filière pêche et des produits de la mer, et d'**Artelia** pour toutes les questions réglementaires et environnementales liées aux aménagements portuaires.*

*\*\* La fin des contrats de concession oblige à la formalisation d'une nouvelle consultation assurant une mise en concurrence équitable, libre d'accès et transparente. Tous les professionnels concernés, y compris ceux actuellement présents, pourront candidater sur les futurs contrats.*

## IMPLIQUER ET CONCERTER

Des temps de parole et d'échange vont se dérouler sur plusieurs jours, entre juin et juillet, par le biais de réunions collectives et d'entretiens individuels. Ils ont pour objectif d'impliquer les acteurs économiques du port et les usagers, directement concernés par l'évolution du Port. Les éléments recueillis vont permettre d'imaginer, tous ensemble, le Port de demain, en adéquation avec l'intérêt général, les enjeux environnementaux et les attentes des usagers.

### Du mardi 6 au vendredi 9 juin : visite des infrastructures et rencontre des publics

Pendant 4 jours, le bureau d'études va prendre le temps d'analyser le fonctionnement du Port, de rencontrer les équipes techniques de MACS en charge de sa gestion, et d'échanger avec les principaux acteurs et représentants des usagers. **15 rendez-vous (collectifs et individuels) regroupant une cinquantaine d'interlocuteurs sont programmés.** En amont, le 3 mai, les acteurs économiques de la zone technique avaient été reçus par le Président et le Directeur général de MACS pour être informés sur les conditions de réhabilitation de la zone technique et de renouvellement des contrats de concession. Les professionnels ont également eu la possibilité de s'entretenir avec les représentants du bureau d'étude, avant de les rencontrer, en face à face, en juin.

### Mercredi 5 et jeudi 6 juillet, partage du diagnostic et ateliers participatifs

En s'appuyant sur leur diagnostic, les experts du bureau d'étude viendront animer des séances de travail collectives sur les premières orientations stratégiques de l'étude.

#### **Vie du Port**

##### **L'entretien et la maintenance des bateaux pendant la période de travaux de la zone technique**

Permettre de maintenir les services essentiels, dans les meilleures conditions possibles pour tous, c'est le cadre que s'est fixé MACS pour répondre aux besoins des usagers du Port, qu'ils soient professionnels ou plaisanciers. La question de la période transitoire fait partie des points sur lesquels le bureau d'étude devra formuler des préconisations qui seront partagées et débattues avec les acteurs début juillet.

**Plus de 1200  
grutages sont assurés  
par an pour l'entretien  
des bateaux**

CONTACT PRESSE  
Service Communication  
05 58 77 58 83  
[service.communication@cc-macs.org](mailto:service.communication@cc-macs.org)

